

Peut-on mesurer la mondialisation ? Résonances dialogiques d'une recherche interdisciplinaire en sciences humaines et sociales

Irène BELLIER*

PEUT-ON mesurer la mondialisation ? Telle est la question à laquelle s'est attelée une équipe de chercheurs en sciences humaines et sociales du GEMDEV, en répondant à l'appel d'offre de l'Action concertée incitative « Mondialisation : terrains, techniques, théories », en 2003, avec le projet de recherche suivant : « La mondialisation comme connaissance – sciences, mesures, actions ».

L'étude de la mondialisation met en jeu une multidimensionnalité scientifique. La prise en compte du contrepoint diachronique, relatif aux précédentes périodes de resserrement du maillage de la planète, permet d'éviter les erreurs d'appréciation fréquentes en matière de phénomènes de grande ampleur (GEMDEV 1999). Mais la question n'est pas résolue de la nature de l'objet mondialisation. Suffit-il d'en faire une question transversale, d'essence pluridisciplinaire, comme la violence, le genre, l'État, la pauvreté, le développement ? L'objet n'est-il pas de si grande ampleur et si exigeant en conceptualisations originales, comme en savoirs érudits, qu'il serait appelé à devenir un domaine distinct, voire une discipline à part entière ? Si l'on trouve le « lieu d'origine » des travaux sur la mondialisation dans les sciences sociales, plutôt du côté de l'économie et de la géographie, on peut suivre sa trace dans les sciences avoisinantes. Ainsi la sociologie, la science politique ou l'histoire sont-elles gagnées par la prise en compte de la dimension mondiale des phénomènes observés. Avec la contribution des anthropologues dont les objets d'étude intègrent toutes sortes d'interactions avec le monde environnant, on s'efforce de savoir si la mondialisation est un objet nomade ou si elle entretient un lien organique avec tel ou tel domaine du savoir. Ce qu'on tient pour des éléments centraux du dispositif de mondialisation – l'explosion des flux financiers, commerciaux et des investissements directs ou l'évolution de la notion de frontière – s'en trouve minoré au profit de questions de modes de vie, de culture, de formes d'organisation d'entreprise, d'habitus politiques, d'une nouvelle approche des universaux psychiques ou de la durée historique.

Les spécialistes des diverses sciences sociales pensent-ils au même objet lorsqu'ils évoquent la mondialisation ? Des difficultés à dialoguer proviennent de la géométrie variable du phénomène, mais c'est surtout la manière dont chaque discipline construit l'objet de ses recherches et mobilise les concepts qui lui sont familiers qui pose problème dans le dialogue interdisciplinaire. L'économie semble en faire un évènement de courte/moyenne durée, niché

* Responsable scientifique du projet de recherche, anthropologue, directrice de recherches CNRS, Laboratoire d'Anthropologie des Institutions et des Organisations Sociales, LAIOS, IIAC, CNRS-EHESS, ibellier@club-internet.fr

dans les sphères du commerce et de la finance, avec des implications en termes de développement, de rapprochement des modèles et de constructions d'inégalités nouvelles. La géographie, pour qui la mondialisation actuelle est un phénomène de nature essentiellement économique, est sensible aux bouleversements en matière de communications et à l'inégalité des « accroches » territoriales du phénomène. Elle s'intéresse aux nouveaux rapports entre les échelles, du mondial au local, à la contraction de l'« espace-temps » engendrée par les nouvelles technologies de communication et de transport et à leur impact sur la vie sociétale. Quant à la sociologie et l'anthropologie, plus sensibles aux évolutions en matière de normes, de valeurs et d'identités, elles voient la mondialisation comme étant multidimensionnelle et irriguant toutes les sphères de la vie humaine. L'historien, privilégiant la longue durée, tend à prendre en compte la mondialité comme « système des systèmes » mais les travaux sur la période récente montrent comment les sociétés sont travaillées par l'ouverture sur le monde qu'induit la circulation des idées, des biens culturels et des personnes. Ce phénomène fut mis en évidence par A. Giddens dans les années 1980, ce qui l'incita à considérer la mondialisation comme une « intensification des relations sociales planétaires » (1990). Dès lors, ce sont bien les méthodes d'enquête et d'analyse mobilisées par les différentes disciplines qui construisent autant de manières de voir la mondialisation et d'en restituer les effets. La division classique entre sciences quantitatives et sciences qualitatives, dont l'économie et l'anthropologie sont les hérauts respectifs, conduit à considérer sous un angle très opposé la question de la mesure. Il ne suffit donc pas de penser « la mesure », il faut appliquer la réflexion sur ce que « mesurer veut dire » à des objets particuliers, lesquels ont été construits sous un angle pluridisciplinaire.

Dans le cadre de cette recherche deux axes ont été ainsi formulés, suffisamment larges pour intégrer les problématiques des chercheurs de différentes disciplines dans la perspective définie collectivement. Le premier porte sur la transformation des « normes et valeurs dans la mondialisation », le second sur « les indicateurs des inégalités dans la mondialisation ». Les cadres de la mondialisation posent en effet la question de la construction des normes internationales et supranationales et des valeurs sur lesquelles se fonde le consensus social permettant leur application dans un état du monde démocratique. Notre équipe a engagé une réflexion sur les changements induits par la

mondialisation dans les domaines culturels, sociaux et politiques. Elle s'est en particulier penchée sur la question des normes sociales et sur les modalités par lesquelles, dans un espace social et politique localisé, se traduisent les changements introduits par la communauté internationale *via* les organisations de la société civile ou les agences chargées de mettre en œuvre des programmes de développement ou de transformations économiques et politiques. La mondialisation introduit aussi des bouleversements dans l'ordre juridique avec le passage d'un système pyramidal de validité des normes (prévalant dans le monde des États) à l'idée de systèmes en réseau (s'affirmant à travers différentes modalités de construction supranationales).

Dans le second axe, notre équipe s'est penchée sur le rapport entre « inégalités et mondialisation », pour étudier de façon dynamique et comparative les relations entre inégalités sociales, économiques et territoriales. Elle a étudié la construction et la validité des indicateurs permettant de mesurer les inégalités et elle a posé les termes d'une problématique sur le changement d'échelle des mécanismes de développement. Elle s'est efforcée en particulier de creuser la réflexion sur l'inversion du mouvement des inégalités que démontre d'un côté le « rattrapage » par les Pays nouvellement industrialisés (PNI) et par les pays à bas salaire comme la Chine, l'Inde et d'autres pays asiatiques, et de l'autre l'accroissement des inégalités au sein des pays dits « développés » où l'on observe un retour de la pauvreté. Dans les conditions actuelles de la mondialisation, il semblerait que le « développement » ne se réalise plus au sein de nations entières, mais plutôt au sein de territoires limités, à l'échelle infranationale. À l'intérieur des espaces urbains, la fracture sociale s'accompagne d'une différenciation spatiale s'articulant à une échelle encore inférieure : celle des quartiers et banlieues.

Réflexion transversale sur la mesure comme moyen de penser la mondialisation

La mesure peut se trouver au cœur de la méthode utilisée par les chercheurs ou, en étant construite par d'autres, servir de support à leur analyse. Cela conduit à réfléchir à la dimension non quantitative de la mesure ce qui se ramène, en termes anthropologiques, à une appréciation de différences que l'on peut

estimer selon qu'elles constituent des variantes d'un modèle existant, qu'elles définissent des positions dans un système particulier ou qu'elles prennent sens dans un système de valeurs. La nature du contexte comme celle du référent permettant de situer les éléments de cette « mesure » deviennent alors primordiaux dans l'analyse. La réflexion sur la mesure introduit la question du référent historique (notion de temporalité), du référent géographique (localisation dans l'espace) et du référent typologique (par rapport à une norme). Cela étant, les mêmes résultats peuvent être présentés de manière différente, ce qui met en question l'objectivité de la mesure selon les intentions d'argumentation de celui qui mesure ou de celui qui commande la mesure. Cela réintroduit la question du pouvoir dans un langage de l'évaluation qui ne peut être considéré comme neutre.

Si l'on doit distinguer « quantification » et « mesure », les économistes étant aussi conduits à développer des études qualitatives dont l'analyse peut ensuite faire l'objet d'une modélisation, l'appréhension de l'objet « mondialisation » conduit à critiquer les indicateurs existants. Il est commun de considérer la nécessité de la mesure comme intrinsèque à l'économie, science qui s'est étroitement associée à la science de la mesure qu'est la statistique, mais tout instrument de mesure tel qu'il est construit dans une période et pour un objet donné se trouve en position critique dès lors qu'il ne permet pas de saisir ce qu'il prétend atteindre. Par exemple, la notion de Produit intérieur brut (PIB) ne permet pas d'appréhender les activités économiques non recensées par l'État (l'économie informelle, la production non marchande, les activités négatives ou nuisibles, etc.). La comparaison des PIB, pour un même État à des dates différentes, ou entre États au même moment, pose toutes sortes de problèmes que les indices de correction ne parviennent pas à éliminer; que l'on s'attache à effacer les effets de l'inflation par l'indice des prix ou que l'on mesure le niveau de vie en rapportant le PIB à l'habitant, modalité qui occulte souvent les écarts de richesse entre les habitants d'un pays. D'autres indicateurs ont pu être construits pour mieux appréhender les réalités différentielles de développement des pays, tel l'Indicateur de développement humain (IDH) proposé par le PNUD (Programme des Nations unies pour le développement) qui intègre des données plus qualitatives (espérance de vie, alphabétisation, éducation). Mais les économistes observent que le PIB qui indique le niveau de richesses d'un pays de même que

l'IDH qui le situe en matière de développement ne sont que des indicateurs de rang dans un classement mondial. Ils ne permettent pas de saisir les inégalités sociales et économiques internes et les raisons de leurs évolutions au plan global. Certes, il existe d'autres indicateurs comme celui qui permet de mesurer le degré de pénétration d'un pays par des capitaux étrangers et donc son ouverture à l'économie mondiale. Mais ils sont aussi fortement limités par le cadre qui les construit, lequel n'est pas toujours adapté à la mesure de la production mondialisée. De fait, avec la mondialisation, le développement des organisations internationales et des réseaux de chercheurs, l'influence des *think-tanks* et le désir de pousser plus loin les frontières de la connaissance tout en proposant des cadres d'interventions toujours plus normatifs, on assiste à une effervescence dans la production des indicateurs et, corrélativement, à un bourgeonnement des critiques les mettant en question.

Face à cette question, dont on voit la complexité, notre équipe composée d'économistes, d'anthropologues, de sociologues, de juristes et d'historiens, s'est exercée à préciser ce que « mesurer veut dire » dans les disciplines concernées, pour identifier les voies d'une recherche en commun, par rapport aux problématiques développées par chacun. Car l'on ne se lance pas sur le terrain de la mondialisation sans que l'approche ait été balisée par de précédentes analyses, ou sans considérer les terrains auxquels appliquer de nouvelles analyses.

La mesure de la mondialisation dans la construction des normes

La question de la « mesure » ne définit pas un paradigme juridique lors même que la quantification n'est pas absente de la construction ou de l'énoncé du droit. On peut cartographier les systèmes juridiques, mathématiser un modèle à partir de la distance entre les systèmes nationaux ou coutumiers, on peut dresser des statistiques, par exemple en matière de crimes et délits, les magistrats peuvent fixer un *pretium doloris* et mesurer les sanctions en cas d'infraction. Le droit n'est donc indifférent à la mesure. Mais l'on observe en même temps que ce que le droit mesure se situe dans un espace et dans un temps donnés, deux variables difficiles à saisir lorsque l'on travaille sur la mondialisation du droit ou sur la dimension juridique de la mondialisation. Celle-ci exige une autre approche, comme le montre Paul Dima

Ehongo dans son article sur le règlement des différends à l'Organisation mondiale du commerce (OMC). L'anthropologie juridique s'intéresse bien sûr aux rapports entre systèmes juridiques, à la manière dont différents éléments de mesure sont présents dans le droit national comme dans la « coutume », et dans leurs rapports avec le droit international par exemple. Mais ce qui est en jeu dans l'accès à la justice internationale, c'est la différence de condition entre acteurs, fussent-ils des États, et l'inégalité des rapports politiques que ceux-ci entretiennent entre eux, comme avec leurs citoyens ou avec les entreprises multinationales. Une approche sensible de la mondialisation des normes, ou de la fabrication des normes à l'échelle du globe, conduit à mesurer des inégalités, quasiment statutaires, ce que l'on éclaire par des schèmes explicatifs qui ne reposent pas simplement sur la quantification.

L'anthropologie politique se préoccupe de la manière dont la mondialisation pénètre tous les terrains des sociétés qu'elle étudie et même construit de nouveaux terrains d'études avec le développement des institutions internationales qui produisent un discours mondialisé, par exemple sur la gouvernance, dans lequel de nouveaux acteurs dits représentatifs de la société civile se retrouvent impliqués. Cela la conduit vers l'analyse des dimensions culturelles d'une mondialisation qu'elle s'efforce de « mesurer » en produisant de nouveaux concepts, bons à penser les axes de la modernité qui agencent les rapports sociaux. Dans ce domaine, A. Appadurai ([1995] 2005) a identifié cinq axes – la technologie, les media, les idées, les finances, les mouvements ethniques – qu'il dénomme respectivement *technoscape*, *mediascape*, *ideoscape*, *financescape*, *ethnoscape*. Ces néologismes féconds font référence à l'idée de « paysage » (*scape*), une dimension que l'on peut concevoir autant comme un « monde imaginé » par référence à la notion de *Imagined community* (traduite en français par « imaginaire national ») introduite par B. Anderson (1986) pour exposer le rôle du capitalisme d'imprimerie dans la construction de la nation, que comme un horizon peuplé, animé et traversé par des lignes de force. Cela permet d'appréhender les fils d'une complexité arborescente pour penser la multidimensionnalité de la mondialisation. On porte donc un autre regard sur la cardinalité qui parut longtemps structurer l'espace mondial en le divisant en régions (Nord, Sud, Est et Ouest), comme sur la nature des rapports de force qui organisent des hiérarchies (verticalement) et des contre-pouvoirs (sur une base plus horizontale), pour penser ce

qui relève du transnational (Morin et Santana 2002) et pas simplement de l'international.

Cela conduit l'anthropologie vers l'étude des relations de pouvoir qui semblent imposer une norme commune propice à l'effacement des différences culturelles entre les régions et les peuples du monde. L'approche par le politique met en perspective différentes facettes de la mondialisation en révélant les oppositions que suscite un mouvement d'homogénéisation qui est parfois confondue avec une « américanisation » en raison du poids des États-Unis et de ses différents bras (parmi lesquels figurent de grandes ONG) dans le monde. Boris Pétric en fait la démonstration, à propos du Kirghizstan, pays où il observe le développement d'un « protectorat globalisé », sous la double influence des organisations internationales et des ONG, notamment américaines, qui inventent un nouveau monde riche d'une société civile censée n'avoir jamais existé, pour mieux contrôler l'accès aux ressources et encadrer l'expression politique dans une grille « démocratique » préformatée.

Dans ce contexte, la mesure de la mondialisation ne repose pas simplement sur la quantification de quelques phénomènes (par exemple le nombre des ONG créées durant la dernière décennie ou l'ampleur des ressources financières qu'elles parviennent à capter). S'il revient aux chercheurs d'interpréter les transformations sociales et culturelles que ce type d'ouverture génère, lesquelles peuvent être mesurées pour partie (par exemple le nombre de connexions à Internet, le développement du marché des téléphones portables ou l'ouverture de nouveaux centres de formation), il s'agit plus fondamentalement de comprendre la manière dont les sociétés qui préexistent à la forme actuelle de la mondialisation se réinventent dans le regard de l'autre. C'est au croisement de ces regards, et en étudiant la manière dont se déploient les logiques sociales et culturelles, que l'on appréhende la dimension politique d'une mondialisation qui n'est pas seulement un phénomène de mise en contact et d'ouverture. Le rapport des forces ne peut être ignoré. On le mesure en termes de discours, de logiques politiques, de résultats électoraux, de transformations qui s'inscrivent dans la durée et ne se donnent pas à voir dans le temps court de la recherche sur projet.

Le rapport des forces se mesure aussi à la manière, par exemple, dont les paysans canadiens exercent leurs choix économiques et cadrent leurs rapports avec la société et leur environnement naturel, en fonction de l'idée

d'une loi du marché. Comme Birgit Müller le montre dans son chapitre, consacré aux paysans du Saskatchewan canadien, les techniques de l'agriculture mondialisée ne s'imposent pas simplement à des agriculteurs parmi les plus rationnels. Elles s'articulent sur un ensemble de croyances aux forces du destin, à la justice divine, aux cycles naturels de toutes choses. Cela constitue un terreau fertile pour que se retrouve diluée une opposition aux pouvoirs des grandes entreprises transnationales qui, en imposant un régime de dépendance (par exemple avec les OGM et les semences interdites de reproduction), déterminent leur devenir en tant que paysans. Si c'est la loi du marché qui prévaut dans la mondialisation présente, Müller démontre que celle-ci se retrouve rangée dans l'ordre de la nature alors même qu'il s'agit d'un construit social, politique et économique. Dans cette optique, la mondialisation de l'idée du marché invite à comprendre comment se naturalise une «loi» pour mesurer les effets de ce processus dans les pratiques culturelles des individus, lesquelles transforment leur être au monde en tant que paysans et en tant que citoyens. La mesure du phénomène est donc ici rapportée à l'étude des choix opérés par des individus, non pas considérés comme des entités abstraites mais bien situés dans un système culturel qui est travaillé par les tensions inhérentes à la participation de ces acteurs économiques à un marché mondial sur lequel ils n'ont guère de prise.

La manière dont le monde produit des normes nouvelles dans cette quête perpétuelle de progrès qui le conduit à se transformer continuellement introduit nécessairement la question des acteurs, des temporalités qui les réunissent ou les distinguent, des lieux qui les rassemblent, des scènes où se déploient différentes visions du monde. Ces lieux sont nombreux, et une mesure primaire de la mondialisation consisterait à les dénombrer, à les classer dans diverses typologies. Mais une autre approche a été tentée sur le terrain des institutions de l'ONU pour saisir l'un des moments où se rejoignent les deux bouts d'une mondialisation dont les effets sur le plan spatial ont déjà été appréhendés par le concept de «glocalisation» (Robertson 1995) qui vise à situer la rencontre du global et du local. Il s'agit en l'occurrence de la rencontre des États et des peuples autochtones dans une série de situations mettant en question la mondialisation de la gouvernance et des normes (sur le rapport entre mondialisation et globalisation voir C. Milani in GEMDEV 1999). Le phénomène se mesure ici essentiellement en termes de discours et la

notion de «chaîne discursive» permet non seulement de suivre le trajet des idées dans une structure sémantique mais aussi d'entrevoir «la contagion des idées» (Sperber 1996) à travers ces «mots-valises» qui circulent d'une institution internationale à l'autre. La circulation dans un espace global qu'il convient cependant de délimiter parce qu'il n'intègre pas la totalité du monde, crée l'étrange impression d'une communauté de vues entre tous les «acteurs» d'un monde pacifié et dialoguant, alors même que les divergences les plus radicales s'observent sur le terrain, là où les conflits de normes s'inscrivent dans les pratiques sociales.

Vue de l'intérieur des organisations internationales, la mondialisation de la «bonne gouvernance» ressemble à une incantation plutôt qu'à un état de fait. Si l'on écoute la contestation qui émerge à l'extérieur des institutions dans les mouvements alter-mondialistes par exemple, ou celle qui, à l'intérieur, filtre des paroles des représentants autochtones ou des accusations que les ONG de droits humains ou de développement lancent à l'encontre de certains États, alors on mesure le caractère biface d'un phénomène qui met en contact et, en même temps, oppose. La phase actuelle de la mondialisation permet que se rassemblent, dans un espace de dialogue relativement durable, des acteurs aussi opposés que les «peuples autochtones» et les «États». Cela n'était pas imaginable dans la configuration internationale précédant les années 1980 (Bellier et Legros 2001). Mais elle continue de les opposer par rapport à un tiers, invisible sur cette scène et cependant constamment nommé par les délégués autochtones à l'ONU. Il s'agit des firmes transnationales qui, par la voie de concessions données par les États, sont de plus en plus présentes sur les territoires des communautés autochtones pour y développer des activités extractives (mines, forêt, pêche, brevetage du vivant, etc.). Ces puissants acteurs de la mondialisation ne sont pas parties prenantes du dialogue onusien avec les autochtones, mais ils sont au cœur du rapport de forces qui se noue autour du contrôle des ressources naturelles, comme le montre le chapitre d'Irène Bellier.

La mondialisation dans ce cas d'étude n'est pas simplement un contexte car, avec l'appui des nouvelles technologies de communication, elle devient un outil politique permettant de donner une visibilité nouvelle à des acteurs marginalisés. Les minorités ethniques et linguistiques, les peuples autochtones entendent l'utiliser pour construire l'espace de leur participation dans le monde de demain. La

construction du mouvement des peuples autochtones – par des acteurs très localisés qui s'appuient pour sortir de leur marginalisation au sein des États sur des réseaux internationaux de soutien et certains secteurs des agences des Nations unies – pousse la réflexion critique sur les indicateurs et les statistiques définis dans un cadre national. Il s'agit de comprendre comment sont construits les indicateurs pouvant concerner les populations autochtones et à quelles fins ils sont utilisés. La nécessité de les faire évoluer de l'intérieur afin de donner la mesure de la réalité infranationale, est le fruit d'une réflexion impulsée au niveau global, dans laquelle la division « statistiques » de l'ONU joue un rôle important.

La critique des indicateurs

La nécessité de mieux prendre en compte les réalités sociales, économiques et culturelles d'un État, dans une perspective de respect des droits humains, de justice et de rénovation démocratique des modes de gouvernement, fait écho à l'exigence d'une autre évolution que met en évidence Fabienne Boudier à propos des modalités d'organisation des firmes multinationales (FMN). La convergence que l'on observe porte sur la mise en question du cadre national comme moyen d'appréhender les réalités que l'on entend décrire. En effet, l'ouverture accrue des économies sur l'extérieur valorise les FMN comme pourvoyeuses de capitaux et de technologies, sources de création d'emplois et de richesses et vecteurs d'intégration dans le commerce mondial. Du point de vue des firmes, cette ouverture signifie de nouvelles options stratégiques, à travers la possibilité d'utiliser et d'intégrer les capacités de production des pays dans le cadre de la division internationale des processus productifs. Elles déploient de nouvelles formes organisationnelles qui ne peuvent être étudiées que dans une perspective globale. Mais alors que leur poids économique s'accroît, le contour des FMN paraît de plus en plus flou. Dans ce contexte, la définition traditionnelle du concept d'investissement direct étranger s'avère obsolète pour apprécier, au-delà des flux financiers entre les États, la production mondialisée. Ce constat invite à redéfinir l'objet des recherches, tel qu'il est construit par les concepts en usage et à critiquer les méthodes disponibles pour donner la mesure de la production mondialisée, en distinguant ce qui relève des droits de propriété des modalités de contrôle effectivement exercées. L'appréhension des formes réelles d'orga-

nisation de la production à l'échelle planétaire exige de remanier les cadres statistiques nationaux pour appréhender le caractère mondial des phénomènes étudiés autrement que par la juxtaposition des données nationales.

L'intérêt de cette double approche de la mondialisation par les acteurs, les uns figurant parmi les plus marginalisés, les autres parmi les plus puissants, est de mettre en évidence les forces qui s'exercent sur les États. Ceux-ci sont toujours pertinents pour ce qui concerne la définition des normes ou des règles au niveau international. Ils sont néanmoins conduits à s'adapter à de nouvelles contraintes pour repenser leurs cadres statistiques comme leurs moyens d'action, en tenant compte des évolutions intervenant au niveau transnational et en tirant les conséquences des formes nouvelles d'organisation politique, économique et institutionnelle qui se dessinent à l'échelon régional, lequel peut être infra et/ou supranational.

La mise en cause du cadre national

Bien qu'elle soit diversement utilisée par les sciences humaines et sociales la « mesure » par laquelle on tente de saisir la mondialisation suscite entre les chercheurs un dialogue qui permet d'identifier des résonances. C'est à partir de celles-ci qu'il est possible d'approfondir l'analyse comme le montre l'exemple évoqué plus haut du dialogue entre économistes et anthropologues. Celui-ci touche aussi les géographes qui ne font plus de l'espace national l'objet privilégié de leurs recherches alors mêmes qu'ils observent les effets de la mondialisation dans des contextes encore marqués par l'existence de l'État.

Les géographes lisent aujourd'hui le monde de deux façons : avec un petit « m », en se servant des mesures économiques pour cartographier et proposer des analyses multiscalaires, ce qui n'apporte pas, selon beaucoup d'entre eux, d'éléments nouveaux sur la mondialisation ; et avec un grand « M » pour mesurer le degré de Mondialité, notamment celle des villes (*cf.* GEMDEV 1999 : 83). Cette orientation les conduit à s'intéresser moins à l'espace en soi qu'aux réseaux qui lui donnent corps et l'animent. Ainsi, par exemple les géographes urbains s'attachent-ils à dégager les éléments d'une nouvelle classification par rapport au phénomène de hiérarchie des villes du monde mis en évidence par l'économiste politique S. Sassen (2001). Si la classification s'appuie

sur la mesure, par exemple, de la production de services ou sur la notion de Produit urbain brut, la perception du degré de mondialisation d'une ville renvoie au phénomène caractéristique de déterritorialisation mis en évidence à propos des pratiques politiques des autochtones et des formes organisationnelles des multinationales. Delphine Sangodeyi suggère dans son chapitre que les villes les plus mondialisées fonctionnent dans une quasi-apesanteur tandis qu'émergent de leurs interrelations « la possibilité d'un lien systémique autre que la compétition ». La déterritorialisation concerne le politique, les mouvements sociaux tout comme l'économique, et elle se manifeste par des formes visibles. D'un monde à l'autre circulent des idées de modèles urbains, ce qui tend à rapprocher les villes et les acteurs qui s'impliquent dans leurs développements. Mais les modèles – qui s'échangent *via* la participation des décideurs à un certain nombre de forums internationaux – se heurtent aussi à des résistances locales qui les transforment. Cela leur donne une nouvelle vie comme l'observe Sangodeyi en comparant Johannesburg et São Paulo. Elle vérifie ainsi que mondialisation rime avec diversification et que celle-ci ne se présente plus dans un cadre national. On assiste dans un contexte urbain à des mouvements simultanés de « déterritorialisation » et de « reterritorialisation » au sens où tout s'inscrit malgré tout dans des territoires qui sont renouvelés, mondialisés par un « contexte » d'ouverture plus ou moins grand.

L'historien ne semble pas mieux armé que l'anthropologue pour mesurer la mondialisation par des indicateurs quantitatifs. La méthode de recherche en histoire fondée sur le dépouillement des archives, des documents et des traces que laissent les hommes dans leurs activités sociales, économiques, politiques ou culturelles, s'appuie sur des formes de comptabilisation et la lecture statistique. Mais cela ne renouvelle pas la réflexion sur la quantification. L'ouverture au monde n'est pas caractéristique de la présente évolution historique que l'on nomme « mondialisation », mais la mise en contact des hommes et des idées par laquelle les sociétés se transforment à long terme est accélérée par les nouvelles technologies de communication et de voyages. La période récente démontre l'intérêt d'analyser les phénomènes sociaux et économiques localisés – inscrits dans un espace et une période donnés – pour décrire les changements de mentalités et de cultures qui accompagnent l'ouverture d'une ville, d'un pays, d'une région sur le reste du monde.

La circulation des « signes » et des éléments culturels, à l'échelle du globe peut donner l'impression d'une homogénéisation, voire d'une hégémonie culturelle qui serait portée par les acteurs les plus puissants (États, grandes entreprises, élites locales, médias, etc.) dans différents domaines. Mais force est de constater que l'uniformisation, crainte de multiples façons, s'accommode de la différenciation. On assiste à une redéfinition des frontières non pas simplement géographiques mais aussi culturelles. De la sorte, le concept de culture, longtemps caractérisé par sa fermeture « comme système saturé de sens » (Bonte et Izard 1991) se trouve réexaminé, ce qui rend justice à la manière dont les sociétés co-évoluent dans un espace d'échange. Ainsi Jean-Louis Margolin s'est intéressé à la question de savoir, à propos de trois métropoles de l'Asie « avancée » (Séoul, Singapour, Taïpeh), si la mondialisation correspondait à une forme dominante, laquelle pourrait être clivée, en renvoyant soit à une « occidentalisation » soit à un « asiatisme ». Travaillant l'approche à partir de l'analyse des cultures urbaines – de la gastronomie à la scène théâtrale, en passant par la variété et le cinéma – il observe sur un demi-siècle l'ouverture sur le monde de ces pays d'Extrême-Orient. Il montre qu'elle s'est accompagnée d'une amélioration du niveau de vie moyen des ressortissants, que celle-ci a précédé la démocratisation des pays et qu'enfin, elle va de pair avec une diversification des choix de loisirs et ce qu'il appelle une « désaméricanisation ». Cela au profit d'expériences nationales vivaces qui conduisent ces pays à se positionner sur le marché de la mondialisation en tant que producteurs de biens culturels tout en intensifiant les échanges entre eux.

La mondialisation, appréhendée sous l'angle de l'ouverture des pays par la circulation des signes culturels (idées, personnes et biens), n'induit pas nécessairement une uniformisation par alignement sur l'Occident. Chaque continent, comme chaque société, reste marqué par des formes particulières héritées d'un complexe culturel historique qui le conduit à décliner une version particulière de la mondialisation. On peut ainsi parler de mondialisation « à l'indienne », « à la chinoise » ou « à l'euro-péenne », ce qui contribue à démythifier la mondialisation comme uniformité et forme d'hégémonie. Cela conduit à réinterroger le concept même de mondialisation dont les variantes mettent en évidence les manifestations régionales. On observe aussi, en parallèle, que le concept de diversité du monde qui va de pair avec un engagement tout relatif de la com-

munauté internationale pour préserver la diversité culturelle et la biodiversité est une donnée parfaitement construite, elle aussi soumise à discussion. Ainsi constate-t-on la disparition régulière de langues dont nombre total estimé est passé de 6 000 à 5 000 en une vingtaine d'année. Cela touche tous les continents.

Une langue qui meurt, c'est un peuple qui s'efface et aussi une culture, des traditions, des techniques. Sous cet angle, la mondialisation nous conduit à réexaminer la validité des catégories que l'on mobilise pour penser les rapports entre les États et les sociétés du Monde. Là encore, la fixation du cadre principal d'analyse au niveau de l'État limite la saisine des réalités observées sur le terrain. Ainsi, par exemple, faut-il mobiliser quatre épithètes pour identifier la société avec laquelle je travaillais dans les années 1980 en qualité d'anthropologue : « amérindienne, tukano d'Amazonie péruvienne ». La seule mention de l'État, le Pérou, ne permet pas d'identifier une société invisible dans les statistiques nationales. Car, à l'instar de nombreuses populations autochtones ou minoritaires, les Mai huna ont été durablement privés de citoyenneté. La réalité désignée par l'adjectif « amérindien » doit aussi être qualifiée, en précisant pour ce qui concerne cette société d'une part la famille linguistique à laquelle elle se rattache (Tukano occidentale), d'autre part sa localisation dans les « basses terres » de l'Amazonie. Ces précisions sont importantes parce que les sociétés amazoniennes, à tradition orale, ont longtemps été « privées d'histoire », les ethnohistoriens préférant comme objet d'étude les sociétés andines (des « hautes terres ») qui s'appuient sur des formes de civilisation prouvées par l'archéologie et par les chroniques historiques. Indépendamment des autres critères de catégorisation que l'on peut critiquer au plan des réalités sociopolitiques qu'ils construisent (par exemple cette idée d'un « ensemble amérindien » ou cette notion de « société amazonienne »), le niveau « État » renvoie à une dimension du « national » que les minorités, peuples et nations qui les composent remettent en question depuis les années 1960, avec le mouvement des décolonisations et l'architecture des droits de l'homme qui lui succède.

Une remise en question des catégories analytiques

Les familiers des questions de développement sont habitués à cette dichotomie fondatrice de leurs études qu'est l'opposition entre Nord et

Sud, entités qu'il faudrait systématiquement entendre au pluriel tant se révèle à l'analyse une diversité des Nords comme des Suds. Cette diversité est « naturelle » pour les anthropologues, les géographes ou les historiens qui se confrontent à la réalité de leurs terrains d'études et ne peuvent que mettre en évidence des processus de différenciation, marqueurs de spécificités : celles des communautés locales, des villes, des campagnes ou des pays. Mais l'importance donnée au local a longtemps limité l'analyse des interactions, des emboîtements qui caractérisent le développement des sociétés, des économies et des cultures.

La construction des catégories est mise à l'épreuve lorsque l'on étudie la mondialisation et que celle-ci s'avère remettre en question non seulement les frontières géographiques mais aussi les frontières du savoir. C'est une difficulté à laquelle ne peuvent échapper les économistes lorsqu'ils confrontent leurs modèles théoriques à ces nouveaux flux d'échange, de commerce et de production qui constituent leur objet et que la mondialisation stimule. Sophie Bessis et Diana Hochraich s'y sont exercées en analysant « les termes de l'échange » à l'ère de la mondialisation et en se demandant si la période était propice à mettre un terme à la tendance de long terme à la « détérioration » des échanges entre les pays développés et en développement. Cela les conduit à réexaminer les cadres conceptuels permettant de saisir ces deux catégories. Elles observent que la question des termes de l'échange ne se pose plus dans les mêmes termes depuis les années 1980. Avec la mise en place de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), les pays de Sud s'efforcent moins de contester les règles commerciales concernant la formation des prix que de revendiquer l'ouverture des marchés des pays riches à leurs produits, et la fin des subventions que ces derniers accordent à leurs productions et à leurs exportations. L'objectif est évidemment d'arriver à former des prix plus justes, lesquels pourraient garantir un développement plus équitable. Mais cette volonté, qui tend à mieux se coordonner entre les pays du Sud, avec de nombreuses contradictions à gérer, se heurte toujours à la volonté de puissance des États occidentaux, à commencer par les États-Unis, qui pèsent lourdement sur la définition des règles. Les rapports entre Nords et Suds restent fondamentalement inégaux, pour des raisons qui ne tiennent pas nécessairement aux causes mises en évidence jusqu'à présent au plan théorique.

Les inégalités mondiales ne sont pas nouvelles et la mondialisation n'apporte pas de réponse

mécanique sur leurs évolutions. Toutefois Kirsten Koop observe qu'elles ont changé de configuration avec l'augmentation des inégalités internes, dans les pays du Nord comme du Sud. Partant du constat que de nouvelles fractures infranationales remettent en question le paradigme du développement de rattrapage, elle en appelle à l'élaboration de nouvelles méthodes et indicateurs pour mesurer les clivages qui apparaissent à l'ère de la mondialisation. Les indicateurs existants, qui donnent la mesure des inégalités et permettent de les analyser comme le PIB, l'IDH ou l'Indicateur de pauvreté humaine (IPH), s'inscrivent comme on l'a vu dans un cadre national supposé englober la population dans sa totalité et permettant de classer les pays selon des typologies. Bien qu'évoluant régulièrement (développés/«sous-développés», «faiblement développés», «moins avancés», «nouvellement industrialisés», etc.), la classification ne pose que les termes d'une dichotomie trop simpliste.

Au Nord comme au Sud, les inégalités se creusent entre entités territoriales à une échelle infranationale, aboutissant avec le phénomène urbain à cette structure en archipel, avancée par O. Dollfuss (1996) pour qualifier «l'ensemble réticulaire de ces très grandes villes ou des espaces urbains très denses (de «type rhénan») marqués par les accumulations de synergies successives» (GEMDEV 1999: 89). Les indicateurs actuels ne permettent pas sauf exception (car ils peuvent exister à l'échelle de la commune par exemple) d'approximer ces processus de différenciation interne, les nouvelles formes de polarisation qui se dessinent à des échelles de plus en plus fines, jusque dans les oppositions entre centre ville et banlieues, par exemple. Or des indicateurs sont nécessaires pour développer la réflexion sur les causes des inégalités spatiales et sur le développement des inégalités sociales, dans une perspective de politique publique redistributive. Les études de la mondialisation remettent en question la notion de «développement de rattrapage» au profit du concept d'«intégration des territoires dans le système mondial», qui semble s'imposer dans le milieu scientifique et la politique internationale de développement. Cette vision du développement à l'échelle de la localité permet de travailler sur les interstices, l'exclusion, la marginalisation, la non intégration à l'échelle mondiale. La localité doit être, bien entendu, spécifiée et surtout mise en relation avec les êtres humains qui donnent un sens à une notion de territoire qui n'est pas un simple espace géographique. Le concept de «justice socio-spatiale» qui se développe depuis les

années 1980, est un prisme intéressant pour saisir la question des inégalités et fournir un cadre théorique aux analyses mettant en évidence les modes de déterritorialisation mentionnés plus haut.

La question de la mesure permet de se demander ce que cachent les indicateurs, ce qu'ils écartent de leurs champs et la manière dont ils limitent les analyses possibles, comme le montre Stéphanie Treillet lorsqu'elle se demande si la mondialisation contribue à renouveler le contenu de la distinction/articulation entre «développement» et «croissance». Partant du constat d'une part, que les institutions dites «de Washington» (FMI, Banque mondiale) ainsi que l'OMC mesurent l'intégration dans la mondialisation à la seule croissance du PIB et, d'autre part, que se développent des courants de pensée préconisant une posture de refus du développement au nom du relativisme culturel, il lui paraît urgent de refonder une distinction théorique entre ces deux catégories «développement» et «croissance» pour explorer les conditions de possibilité d'une pluralité de stratégies de développement. L'enjeu est d'importance puisqu'il remet à plat l'idée d'un modèle unique de développement, en démontrant que les références à l'œuvre dans la conduite des politiques publiques ont plutôt induit une aggravation des inégalités mondiales. À ses yeux, il convient de repenser les inégalités structurelles en «décompactant» les cadres établis par les indicateurs de développement. Cela conduit Treillet à proposer une nouvelle typologie pour appréhender les évolutions économiques du monde en développement et s'efforcer de saisir les interrelations entre des facteurs qualifiés par des institutions et des clés d'études distinctes. Cela permettrait d'évaluer, par exemple, la compatibilité entre le développement de politiques éducatives et sanitaires décisives pour progresser dans le développement humain et les règles que préconisent la Banque mondiale ou l'OMC.

Croiser les perspectives analytiques

Ce sont ces interrelations qu'il est difficile de décoder quelle que soit la discipline du chercheur qui se confronte au terrain. Claire Mainguy s'y est exercée, en étudiant l'impact des investissements étrangers dans les «Pays moins avancés» (PMA), à partir du cas du Mali. Se fondant sur les outils à disposition, notamment les régressions économétriques,

pour analyser la relation entre l'investissement, la croissance et la pauvreté, ainsi que l'investissement étranger et le commerce extérieur, elle décompose les différentes articulations et met à jour les facteurs pouvant expliquer un impact positif ou négatif des investissements étrangers sur un pays, voire dans une région. Ce qui lui semble important en la matière est la relation entre investissement étranger, croissance, développement humain, transfert de technologies et environnement. La multiplication des indicateurs, des facteurs et des modèles ne permet pas de répondre simplement à la question de savoir si l'impact des investissements étrangers est positif ou négatif. Dans une perspective plutôt vaste si l'on se place à l'échelle du monde, la question principale concernant les PMA est de dégager une spécificité par rapport aux pays dits « en développement ». D'une part des « seuils de développement » sont nécessaires pour que les investissements étrangers aient un impact positif, mais ces seuils ne sont pas définis précisément par la littérature économique et ils ne sont pas nécessairement signifiants pour les autres disciplines. D'autre part, le rôle constant joué par les institutions internationales et les agences d'aide ne permet pas de différencier clairement l'impact des Investissements directs étrangers (IDE) des mesures et des projets qui les accompagnent, d'où la nécessité de développer l'économie politique.

La mondialisation correspond dans cette étude de cas à un mode de relation entre des pays, entre lesquels circulent des flux de capitaux, de produits et de politiques qui peuvent se mesurer. Mais la comparaison et le croisement des perspectives sociales, économiques, écologiques ou politiques posent des problèmes redoutables. Le simple fait de penser en termes de catégorie « moins avancés » suppose l'existence d'un système monde dans lequel les pays seraient classés rationnellement. Mais les indicateurs de classement sont mis au service de finalités économiques et politiques qui ne s'affirment jamais comme telles. Tout se passe comme si l'on avait affaire à un monde schizophrène où les réalités que l'on mesure au plan économique seraient détachées des rapports de force idéologiques et politiques qui traversent le monde, en s'incarnant de manière particulière dans les lieux du politique qui restent circonscrits.

C'est bien entendu le travail du chercheur que de saisir ces deux mondes et de les faire dialoguer, ce pourquoi Barbara Despiney s'est placée à l'échelle d'un territoire particulier, la frontière russo-chinoise, pour y étudier les mécanismes

de transformation des systèmes locaux de production sous l'influence de la mondialisation. Celle-ci réoriente les flux d'échange et de circulation des biens et des personnes à l'échelle de la région, au sens large et géopolitique du terme, et elle induit différentes stratégies de transformation du côté chinois ou du côté russe. L'étude de ces géants, l'un qui se dit toujours communiste, l'autre qui ne l'est plus, tous deux en transition depuis le début des années 1990, la conduit à mettre en relation les signes de l'émancipation civique de la société russe, associée à l'irruption d'idées politiques venues de l'Ouest, avec les formes de l'émancipation économique venue de l'Orient. Cette approche d'une cardinalité autre que la classique division Nord-Sud permet d'aborder autrement la question des politiques publiques, les changements entre centre et périphérie, le passage de la gestion centralisée à la gestion indicative, les conflits de propriété, le rapport entre les communautés locales et les étrangers, ainsi que la genèse d'inégalités spatiales de développement dans la mondialisation. La dimension du politique est très présente dans la transformation des territoires russo-chinois dont l'ouverture sur le monde se fait sous contrôle, en termes assez peu démocratiques. Mais en germe, on voit le développement d'une régionalisation dans le pôle Asie susceptible de peser en termes économiques puis sans doute en termes politiques sur les rapports planétaires. Cela peut paraître embryonnaire, comparé à la régionalisation de l'Europe ou de l'Amérique où les accords et les traités tissent des relations toujours plus serrées entre les États parties. Mais la démarche est lancée. La mesure économique de la mondialisation à l'échelle d'un territoire marqué par des histoires de frontières, permet de penser les évolutions politiques à l'échelle plus large, de la région.

Au terme de trois années de recherches et d'échanges fructueux entre les chercheurs, nombreuses ont été les pistes explorées qui nous ont, tour à tour, poussés à clarifier l'usage des concepts disciplinaires, à préciser le champ lexical de la mondialisation et à faire dialoguer les terrains comme les problématiques. La résonance de nos approches représente une première réponse à l'Action concertée incitative « Terrains, techniques et théories : travail interdisciplinaire en sciences humaines et sociales » lancée par le ministère de la Recherche en 2003.

Ce numéro des *Cahiers du GEMDEV* vise à restituer la richesse des échanges structurés par les deux axes sur lesquels se sont regroupés les cher-

cheurs pour avancer sur un front pluridisciplinaire: «normes et valeurs dans la mondialisation»; «les indicateurs des inégalités dans la mondialisation». La présentation des articles suit le fil de cette introduction qui s'est efforcée d'établir les correspondances dialogiques entre les chercheurs. Le questionnement sur «la

mesure de la mondialisation» nous a conduit de l'univers des normes aux terrains des politiques économiques, en passant par une remise en question des indicateurs et des cadres nationaux qui les construisent, et par le réexamen des catégories analytiques mobilisées par les chercheurs pour rendre compte d'un tel objet. ■

BIBLIOGRAPHIE

- ANDERSON B., 1986, *Imagined Communities. Reflections on the Origins and Spread of Nationalism*, London, Verso.
- APPADURAI A., 2005, *Après le colonialisme, les dimensions culturelles de la mondialisation*, Paris, Payot. [1995], *Modernity at Large. The Cultural Dimension of Globalisation*, U. Minnesota, Minneapolis.
- BELLIER I. et LEGROS D., 2001, «Mondialisation et redéploiement des pratiques politiques amérindiennes: esquisses théoriques», *Recherches amérindiennes au Québec*, volume XXXI, n° 3: 3-11.
- BONTE P. et IZARD M., 1991, *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, Paris, PUF.
- DOLLFUS O., 1996, *La Mondialisation*, Presses de Sciences Po, Paris.
- GEMDEV, 1999, *La Mondialisation: les mots et les choses*, Paris, Karthala.
- GIDDENS A., 1990, *The consequences of Modernity*, Cambridge, Polity Press.
- MILANI C., 1999, «La globalisation, les organisations internationales et le débat sur la gouvernance» in GEMDEV (coordonné par M. BEAUD, O. DOLLFUS, C. GRATALOUP, P. HUGON, G. KÉBADJIAN, J. LÉVY), *Mondialisation. Les mots et les choses*, Paris, Karthala.
- MORIN F. et SANTANA R. (eds), 2002, *Lo transnacional. Instrumento y desafío para los pueblos indígenas*, Quito, Abya Yala.
- ROBERTSON R., FEATHERSTONE M., LASH S. (eds), 1995, *Global Modernities (Theory, Culture and Society)*, London: Sage publications.
- SASSEN S., 2001, *The Global City, New York, London, Tokyo*, Princeton, Princeton University Press.
- SPERBER D., 1996, *La Contagion des idées*, Paris, Odile Jacob.